

2013
2017

Projet d'établissement



Collège La Chaussonnière

36 & 38 Rue Jean de Vittel

50300 ST-MARTIN-DES-CHAMPS

Introduction

La population du collège est caractérisée par la diversité du profil des élèves. De la grande difficulté scolaire avec la SEGPA à l'excellence présente à tous les niveaux du milieu ordinaire en passant par le handicap avec la classe intégrée, chaque élève doit trouver sa place et sa réussite. Cette diversité, si elle représente une richesse, n'est pas sans poser problème. Ainsi, la difficulté est grande pour dépasser les rivalités ou le simple côte à côte, et vivre réellement ensemble.

Les adultes de l'établissement sont animés de la même volonté d'accompagner chaque élève vers sa réussite. L'équipe enseignante est stable. La prise en compte de la difficulté scolaire, l'individualisation des parcours sont largement entrées dans les pratiques. Les personnels d'éducation, de santé et d'orientation réalisent un travail efficace au quotidien, en relation avec les enseignants. Chacun fait preuve de la justesse professionnelle et de la réactivité nécessaire pour mener à bien et avec conviction sa mission éducative. Les personnels administratifs et agents des collèges ont conscience de leur rôle éducatif. Proches des élèves, ils interviennent tant pour éviter tout débordement et éduquer sur le respect des matériels et des personnes que pour alerter sur les situations difficiles dont ils ont connaissance.

Fort de ces ressources humaines, le collège doit s'engager plus avant dans l'enseignement et l'évaluation par compétences, la mise en cohérence des dispositifs de gestion de la difficulté scolaire, la construction d'une continuité entre les espaces de vie et de travail, en s'insérant dans un dispositif construit avec les écoles, les lycées et en y associant, au plus près, les familles.

Ces constats ont permis de définir trois grands axes de travail qui fixeront les priorités du collège dans les quatre années à venir. À chaque axe correspondent des actions faisant l'objet d'une fiche action construite et évaluée annuellement. Les projets sont ainsi repensés et adaptés chaque année en fonction des élèves, des changements de personnels, tout en restant en cohérence avec le projet d'établissement.



Sommaire

I. Favoriser le vivre et travailler ensemble

- 1. Des projets communs à l'ensemble des élèves du collège**
- 2. Un CESC actif**
- 3. Une continuité entre les espaces de vie et de travail**

II. Un parcours de l'élève de la 6^{ème} à la 3^{ème}

- 1. Un choix de sections et d'options**
- 2. Une gestion spécifique de l'hétérogénéité en classe de sixième**
- 3. Un parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel**

III. La continuité des apprentissages dans et hors l'école

- 1. Liaisons école-collège-lycée**
- 2. Ouverture sur le monde**
- 3. Relations avec les parents d'élèves**

I. Favoriser le vivre et travailler ensemble

Au titre de l'axe II du projet académique : accompagner l'élève vers l'autonomie et l'exercice actif et responsable de la citoyenneté

Contrat d'objectif : mettre l'accent sur les activités qui favorisent le développement de démarches autonomes et citoyennes et consolider, ce faisant, l'ancrage de la SEGPA dans l'établissement

1. Des projets communs à l'ensemble des élèves du collège

Les élèves du milieu ordinaire et de la SEGPA se partagent les lieux, et certaines activités, au sein et hors collège. Ainsi, l'association sportive, les activités du programme d'accompagnement éducatif et du foyer socio-éducatif sont des lieux privilégiés d'échanges entre tous les élèves.

On constate cependant beaucoup d'incivilités à l'intérieur des classes et dans le cadre de la vie scolaire. Une des priorités essentielles de l'établissement dans les années à venir est donc de faire se rencontrer et se connaître davantage les élèves du milieu ordinaire et de la SEGPA, de tendre vers le respect et la tolérance de l'autre. Pour cela, des projets impliquant l'ensemble des élèves doivent être mis en place, et ce prioritairement au niveau sixième à l'arrivée des élèves au collège.

Chaque projet fera l'objet d'une fiche, évaluée et mise à jour chaque année.

2. Un CESC actif

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté organise un ensemble d'actions autour de l'éducation citoyenne. L'ensemble du programme annuel est annexé au projet d'établissement.

3. Une continuité entre les espaces de vie et de travail

Les temps d'apprentissage hors de la salle de classe ne peuvent se limiter à un travail personnel individuel dans une salle de permanence idéalement silencieuse où chacun repasse ses leçons de façon studieuse. Une continuité des apprentissages doit se construire entre la salle de classe, la salle de permanence et le CDI, grâce à une communication étroite entre CPE, assistants d'éducation, professeur documentaliste et autres professeurs. Ces lieux doivent offrir la possibilité d'apprendre sous différentes formes : du cours collectif au travail individuel en passant par tous les groupes possibles. Les ressources et outils de travail collaboratif, dans le cadre du futur environnement numérique de travail, doivent être mis au service de ces apprentissages.

Le CDI est ainsi un lieu de ressources au service des apprentissages. Ses activités sont de trois ordres.

- Gestion du fonds documentaire : actualisation et enrichissement du fonds par le biais d'une concertation avec le personnel de l'établissement en adéquation avec les programmes scolaires et les projets pédagogiques.
- Promotion du fonds documentaire : mise en valeur des ouvrages selon l'actualité ou les événements culturels (Journée mondiale des droits de l'enfant, Journée mondiale de l'Holocauste...), incitation à la lecture et à la découverte de la littérature jeunesse.
- Amélioration de l'accès aux ressources pour favoriser l'autonomie des usagers : enrichissement de la base de données de l'établissement, présentation du CDI aux nouveaux arrivants de l'établissement, formation des usagers aux outils et ressources à disposition.

Une modification des locaux du service vie scolaire sera de nature à faciliter l'atteinte d'un objectif de continuité entre les espaces de vie et de travail, comme de rendre plus efficace la surveillance des élèves sur les temps de récréation et de déplacements. En effet, les locaux, avec un portail d'entrée des élèves et un hall d'accueil éloignés du bureau des assistants d'éducation et du CPE, rendent cette tâche difficile. Par ailleurs, l'absence de préau impose un confinement des élèves dans un espace restreint en cas de mauvais temps.

Ces constats conduisent à envisager la création d'un « pôle vie scolaire » au rez de chaussée, qui comprendra :

- Le hall d'accueil
- La salle informatique
- Le foyer
- Un espace bureau pour les assistants d'éducation et le CPE
- Une salle de permanence
- Un préau

II. Un parcours de l'élève de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Au titre de l'axe I du projet académique : construire des parcours diversifiés pour conduire chaque élève à la réussite

Contrat d'objectifs : renforcer l'articulation entre dispositifs d'accompagnement des élèves et enseignements disciplinaires

1. Un choix de sections et d'options

Dès la sixième et jusqu'à la troisième, une section sportive : le kayak-polo.

La section sportive est ouverte pour les élèves de la sixième à la troisième du département de la Manche. Elle permet de motiver des élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, de mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier, de développer autonomie et solidarité collective. La pratique du kayak-polo contribue à l'épanouissement de l'élève. Sur un plan purement sportif, la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique est donnée à chacun. La réussite scolaire reste une priorité et passe d'abord par un projet personnel et un projet d'orientation réussi.

Les cours sont assurés par monsieur Lanée, professeur d'EPS et des adultes titulaires du Brevet d'Etat du Canoë kayak du Club d'Avranches.

En cinquième et jusqu'à la troisième

- L'option latin

L'option latin propose l'étude d'une langue ancienne au travers de la découverte de la culture latine antique (par exemple, en classe de 5^{ème}, la vie quotidienne des Romains, l'histoire des origines de Rome, les dieux et les héros, les animaux et les monstres)

L'option latin a pour objectifs :

- la réflexion sur les origines d'une partie de notre culture.
- l'amélioration de la lecture, en travaillant la compréhension d'une autre langue et la traduction orale.
- l'amélioration de l'écriture
- en pratiquant la traduction du latin vers le français,
- en approfondissant les principaux points de langue, dans le but de mieux les comprendre en français et dans les langues vivantes.
- l'enrichissement de son vocabulaire français, et étranger (en anglais, en espagnol...), par le travail sur l'étymologie, le sens et la formation des mots.
- l'amélioration de sa pratique des langues vivantes étrangères
- le développement des qualités de méthode et de réflexion.

- l'enrichissement de sa culture personnelle : mythes, littérature, arts, histoire et géographie antiques, connaissance des origines des sciences, des superstitions et des religions.

- l'enrichissement de son cursus scolaire.

- **Le parcours numérique**

Optionnel à partir de la classe de 5^{ème}, ce parcours sera mené par les enseignants de physique, mathématiques, arts plastiques et documentaliste. D'autres enseignants (anglais, technologie, français, histoire géographie) et la conseillère d'orientation psychologue s'y associeront ponctuellement.

Les élève s'engagent pour 3 ans (2h en 5^{ème}, 3h en 4^{ème}, 3h en 3^{ème})

Les objectifs visés :

- favoriser l'usage des TIC (technologies de l'information et de la communication) : maîtrise des outils et diversification des usages ;
- augmenter l'intérêt et la motivation des élèves pour les apprentissages scolaires ;
- développer une connaissance des droits et devoirs liés à l'usage du numérique ;
- donner du sens aux apprentissages disciplinaires par la mise en production des élèves pour qu'ils soient acteurs plutôt que consommateurs ;
- favoriser le travail collaboratif interdisciplinaire ;
- dynamiser la mise en place de l'évaluation par compétences dans le cadre du socle.

Le numérique sera abordé sous plusieurs aspects...

...comme outil d'information et de communication

- recherche d'information et pratique de veille : connaissance et compréhension des outils numériques
- éducation aux médias numériques : typologie, fonctionnalités, enjeux, .../identité numérique
- publication numérique individuelle et collective
- droit de l'information et enjeux d'un savoir commun

...comme outil de création

- acquisition d'une culture de l'art numérique : découverte d'artistes œuvrant dans ce domaine
- création d'images animées : vidéo, montage, animation, stop-motion...
- création d'images fixes : prises de vue, création, retouche, transformation, morphing, intégrations, architecture...

...comme outil scientifique

- expériences assistées par ordinateur
- utilisation de logiciels spécifiques (crococlips, géométrie dynamique, tableur...)
- informatique (réseau et environnement numérique du collège, vocabulaire informatique, programmation ...)

Transversale aux enseignements prévus, l'éducation à l'orientation :

- découverte des métiers du numérique
- visite de lycées proposant des formations utilisant les outils numériques
- veille par les élèves sur les options du lycée.

En quatrième et jusqu'à la troisième : section anglais euro

La section européenne du collège se propose de donner aux élèves :

- une meilleure connaissance du monde anglo-saxon ;
- une aisance à l'oral grâce au nombre d'heures supplémentaires attribué à ce groupe de classe ;
- l'opportunité de communiquer davantage en anglais avec les autres élèves durant le cours, mais aussi d'avoir une heure hebdomadaire tout au long de l'année avec une assistante anglophone et ceci en groupe réduit ;
- une préparation à la section européenne du lycée qui permettra aux élèves de suivre un enseignement d'histoire en anglais en DNL (discipline non linguistique).

Avec 5 heures hebdomadaires, les élèves de la section « Euro » ont ainsi la chance de pouvoir participer à des travaux de groupe, à des débats, à des projets variés, à des échanges épistolaires avec d'autres jeunes à travers le monde.

La multiplication des évaluations permet d'amener les élèves les plus méritants au niveau B1 leur permettant d'intégrer une section européenne au lycée s'ils le souhaitent. Au lycée, des enseignements d'histoire et géographie en langue anglaise seront dispensés aux élèves qui auront choisi de continuer dans cette voie.

Pour entrer en 4^{ème} euro :

- le niveau A2 devra être confirmé par les professeurs d'anglais en fin de 5ème ;
- l'élève devra avoir montré une motivation affirmée avec la volonté de progresser en anglais, une attitude positive en classe, des efforts de participation et un investissement maximum.

Ainsi, 24 élèves seront recrutés pour vivre une expérience linguistique et humaine, tout à fait enrichissante. Ils apprendront à communiquer avec davantage d'aisance, à apprécier la vaste culture anglo-saxonne au travers de projets motivants et variés.

En troisième : option découverte professionnelle 3 heures.

L'option découverte professionnelle se propose de travailler en partenariat avec l'association « entreprendre pour apprendre » pour initier les élèves au monde de l'entreprise.

2. Une gestion spécifique de l'hétérogénéité en classe de sixième

Au titre de l'axe I du projet académique : construire des parcours diversifiés pour conduire chaque élève à la réussite

Contrat d'objectifs : soutenir l'ambition scolaire par une évaluation résolument formative, fondée sur les compétences et maintenant un rapport positif aux apprentissages et à l'école

- Liaison école-collège

En juin : les professeurs des écoles rencontrent les professeurs du collège pour un premier examen des cas d'élèves à besoins particuliers, justifiant par exemple la mise en place d'un programme personnalisé de réussite éducative dès la rentrée de septembre (PPRE passerelle)

- Mise en place des PPRE passerelle

Ces PPRE feront l'objet d'une contractualisation avec la famille. Outre d'éventuelles heures individuelles d'aide, les élèves bénéficieront d'une attention particulière dans les domaines définis sur la fiche de suivi.

- Accompagnement personnalisé

Il se présentera sous différentes formes : travail méthodologique d'adaptation à l'entrée en sixième en groupes restreints, et co-intervention d'enseignants pour l'accompagnement des élèves, qu'ils soient en difficultés ou en situation de réussite.

L'évaluation par compétences et la mutualisation des résultats sera soutenue par la mise en place d'un outil performant dans le cadre de l'ENT.

3. Un parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel

Le plan d'information et d'orientation est contractualisé chaque année avec le CIO par l'intermédiaire de la conseillère d'orientation psychologue rattachée au collège. Celui-ci inclut des spécificités de l'établissement comme le parcours numérique, qui donnera lieu à un travail particulier autour des formations et métiers du numérique en partenariat avec les lycées voisins.

En classe de troisième, l'orientation sera un support pour engager les élèves dans des projets dont l'objectif sera de favoriser leur autonomie et initiative, par exemple :

- Organisation d'un forum des métiers à destination des élèves de 4^{ème}, en utilisant les ressources métiers que représentent les parents d'élèves
- Organisation de tables rondes de l'orientation avec les élèves des lycées.

III. La continuité des apprentissages dans et hors l'école

1. Liaison école-collège-lycée

École-collège

Octobre : le cross du collège réunit les élèves du collège et les CM₂ des écoles du secteur.

Une journée d'accueil des élèves de CM₂ en mai : accueil par le conseiller principal d'éducation, participation aux cours avec les classes de sixième, repas au self, découverte de l'espace numérique de travail et des ressources documentaires au CDI, découverte des locaux sous forme de jeu de piste à énigmes, goûter.

Dans le cadre du bassin d'éducation, poursuite du travail du groupe mixte professeurs d'école-professeurs de collège sur la gestion de l'hétérogénéité.

Des projets communs peuvent permettre un travail pédagogique concerté entre professeurs de collèges et d'école (action théâtre, 3 écrivains en baie...)

Collège-lycée

Au titre de l'axe I du projet académique : construire des parcours diversifiés pour conduire chaque élève à la réussite

Contrat d'objectifs : Renforcer la continuité avec le lycée en appui sur des échanges pédagogiques et des analyses de pratiques en équipe

Les objectifs principaux :

- Favoriser l'accueil et l'adaptation des élèves de 3^{ème} au lycée.
- Augmenter l'ambition scolaire et augmenter le taux de passage en seconde GT en jouant sur la perspective de passage de 1^{ère} technologique, particulièrement la série STI2D porteuse d'emplois.

Les actions :

Vie scolaire :

- rencontre entre les conseillers principaux du lycée Littré et du collège pour passation d'informations concernant nos élèves de troisième passant en seconde GT
- accueil des élèves de 3^{ème} par les délégués du conseil de la vie lycéenne au lycée Littré

Orientation :

- organisation de tables rondes pour l'orientation : rencontres entre élèves des différentes séries générales et technologiques des lycées et les élèves de 3^{ème}
- échanges avec les professeurs de la spécialité « informatique et sciences du numérique » de terminale S et de la série STI2D pour mettre en place un travail entre les lycéens et les collégiens du parcours numérique.

Pédagogie :

- Projet d'accueil d'élèves de troisième dans les classes du lycée dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en seconde.
- Présentation aux collégiens de 3^{ème} des enseignements d'exploration par les enseignants des différents lycées du bassin.

2. L'ouverture sur le monde

Les apprentissages continuent hors l'école.

Le CDI les favorise de différentes façons :

- en menant des actions avec les partenaires extérieurs pour contribuer à l'ouverture culturelle des élèves ;
- en maintenant des liens avec les partenaires locaux pour familiariser les élèves avec leur environnement proche ;
- en participant à des manifestations nationales (Semaine de la presse, Printemps des poètes, Fête de la science...)
- en mettant en place une meilleure communication des informations culturelles locales ou régionales.

Les sorties et voyages scolaires sont un moment privilégié d'ouverture sur le monde. Les projets sont déclinés par année et joints au projet d'établissement sous forme de fiches actions annuelles.

3. Relations avec les parents d'élèves

Au titre de l'axe I du projet académique : construire des parcours diversifiés pour conduire chaque élève à la réussite

Contrat d'objectifs : Susciter une plus grande implication des familles dans la construction du parcours des élèves et dans l'élaboration de leur projet d'orientation

Parents d'élèves de 6^{ème}

- Février : visite de la principale dans les écoles
- Mai : invitation des familles à l'issue de chaque journée d'accueil des élèves de CM2
- Mai : journée portes ouvertes

- Septembre : rencontre collective avec l'équipe éducative par classe (présentation des interlocuteurs du collège, conseils aux parents, présentation du programme d'accompagnement éducatif...)

Pour tous les niveaux

- Au premier trimestre : information des parents représentants aux conseils de classe.
- Rencontre individuelle des familles lors de la remise des bulletins trimestriels par les professeurs principaux.
- Information sur la classe supérieure, les options, lors de la remise des bulletins du deuxième trimestre.
- Informations sur l'orientation.

En annexe : fiches actions annuelles.